



**Règlement de la Doudou Run 2024**, Course Solidaire au profit des P'tits Doudous de De Varye.

**1- ORGANISATEUR**

L'organisateur de la course La Doudou Run est l'association des P'tits Doudous de De Varye  
Facebook : Les P'tits Doudous de De Varye Instagram : Les\_ptits\_doudous\_de\_de\_varye

**2- RESPONSABILITE**

La participation à la Doudou Run se fait sous sa propre responsabilité.  
L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.

**3- INSCRIPTION/PARTICIPATION**

Les marcheurs/coureurs peuvent s'inscrire le jour même dès 8h ou par mail  
[lesptitsdoudousdedevarye@outlook.fr](mailto:lesptitsdoudousdedevarye@outlook.fr) jusqu'au 25/06/2024.  
Les animaux sont acceptés.  
Pas d'âge minimum.

**4- CHRONOMETRAGE/CERTIFICAT MEDICAL**

Pas de Chronométrage car c'est une course non officielle. Pas de certificat médical demandé.

**5- PRIX**

La remise des prix se fera à l'issue des deux courses. Une récompense sera offerte aux trois premiers de chaque course et de chaque catégorie.

Pas de récompense pour les marcheurs.

**6- REMBOURSEMENT**

En cas de non-participation à la Doudou Run, il n'y aura aucun remboursement.